CIC Ouest

CIC CHARTRES
9 PLACE MARCEAU 28000 CHARTRES
☎ 02 37 25 23 62 FAX 02 37 20 73 00 ✉ 14621@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
BANQUE CIC OUEST CIC CHARTRES 9 PLACE MARCEAU 28000 CHARTRES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

Mme Vincent Maryse, représentant de la société MHV S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LIEU DIT AFFONVILLE 5 RUE DES ECAILLERIES 28170 THIMERT GATELLES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Mme Vincent Maryse
Nombre d'actions : 100
Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14621 22541302 44

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

Amélie Juteau
Chargée d'affaires professions libérales
amelie.juteau@cic.fr

CIC Ouest
Chartres
9-11, place Marceau
28000 Chartres